

la CEE entamera une ronde d'entretiens de quatre jours avec ses homologues canadiens la semaine prochaine à Ottawa. Ces entretiens seront l'occasion de revoir certains problèmes économiques mondiaux comme l'inflation. Ils permettront aussi d'examiner plus à fond le contenu des relations du Canada avec la CEE. Bien que les entretiens demeurent exploratoire, l'énumération suivante de certains des sujets que nous avons déclaré vouloir discuter donne une idée de l'importance et de l'attention que nous accordons à cette question.

Mentionnons la possibilité de négocier un accord bilatéral selon le principe de la nation la plus favorisée avec la Communauté elle-même, la mise à jour de certains accords touchant les marchandises en transit, la question des politiques d'achat des Etats, les mesures d'équilibre, le cabotage, les subventions aux exportations, le financement à des conditions avantageuses, les garanties visant les sources d'énergie et de matières premières, les droits d'auteur, la protection des consommateurs, la protection de l'environnement, la normalisation et le contrôle de la qualité des produits.

Ce ne sont pas là les seuls sujets que nous ayons signalés, et les représentants de la Communauté ne seront pas nécessairement en mesure, à ce stade, d'approfondir ne fut-ce que les questions que j'ai énumérées. Il ne fait cependant pas de doute que le dialogue est véritablement et sincèrement engagé. Il est aussi certain qu'il procède d'une compréhension claire, de la part de la Commission de la CEE et des Gouvernements parties à la CEE, du fait que les problèmes posés au Canada par l'élargissement et la consolidation de la Communauté appellent un examen sérieux et distinct.

Venons-en maintenant à nos relations avec les Etats-Unis. Je crois que les règles du jeu sont maintenant plus claires car la position du Gouvernement a été précisée avec beaucoup de soin ces dernières semaines et mêmes ces derniers jours.

J'espère, si vous ne l'avez pas déjà reçu, que vous vous procurerez un exemplaire de l'édition spéciale de la revue "Perspectives internationales" parue le 17 octobre. Ce numéro était consacré tout entier à mon article intitulé "Relations canado-américaines: choix pour l'avenir". L'article reflète certaines des principales évaluations et conclusions d'une série d'études en cours depuis environ un an au sein du Gouvernement, et à laquelle ont contribué mes collègues du Cabinet et mes collaborateurs du Ministère des Affaires extérieures. Je vous suggère fortement de lire cet article si vous désirez vous renseigner sur l'attitude fondamentale du Gouvernement concernant les relations canado-américaines.

Les études à partir desquelles l'article a été rédigé ont été faites dans la période d'interrogations qui a suivi l'annonce, par le Président Nixon, de sa nouvelle politique économique en août 1971. Je tenterai aujourd'hui de résumer les principaux points de l'argumentation: au sujet des forces d'attraction continentales, l'article définit les trois options qui s'ouvrent pour le Canada dans l'élaboration de ses relations futures avec les Etats-Unis:

a) le Canada peut chercher à maintenir plus ou moins l'état actuel de ses relations avec les Etats-Unis en modifiant ses politiques le moins possibles;

b) le Canada peut s'acheminer délibérément vers une intégration plus grande avec les Etats-Unis;

c) le Canada peut adopter une stratégie générale, à long terme, visant à développer et à raffermir son économie et les autres aspects de sa vie nationale et, ce faisant, réduire sa vulnérabilité actuelle.